

La Nouvelle Revue De Presse De Langue Française

NRP Décembre 2018, n°44



DOSSIER

« LE PETROLE, ET APRES ??? »

Société

Jeunesse et société civile dans l'Algérie des années 2010 : des engagements loin de la « politique politicienne »

Layla Baamar

Droit

Égalité dans l'héritage: Quand l'exemple tunisien inspire la société civile algérienne L'égalité dans l'héritage sur le devant de la scène

Rihab Boukhayatia

Culture/Médias

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS À L'OCCASION DE LA BÉATIFICATION DE 19 RELIGIEUX CATHOLIQUES À ORAN « Un signe de fraternité de l'Algérie pour le monde »

D. LOUKIL

Histoire/Mémoire

Algérie : que « l'affaire Audin » ne fasse pas oublier la « bataille d'Alger » !

Guy Pervillé

الموقف الجديد

مختارات

Sommaire

N° 44, Décembre 2018

Dossier

«LE PETROLE, ET APRES ??? »

L'Algérie de 1962 à 2018 : le jeu contradictoire des stratégies des acteurs internes et externes face aux réformes politiques et économiques, *Abderrahmane Mebtoul*, p.4-5

Le tourisme peut-il remplacer le pétrole ? *Mohamed BOURAD*? p.6

Comment faire de l'agriculture un substitut aux hydrocarbures ? *Aissa MANSEUR*? p.7

Pour optimiser les opérations d'export du ciment et du clinker : "Il faut adapter les moyens logistiques", *Saïd B.*, p.8

Le Cameroun, un pays clé pour développer les exportations nationales vers l'Afrique centrale, p.8-9

L'Algérie pourrait atteindre 3 milliards d'exportation hors hydrocarbure en 2018, *Meziane Atma*, p.9

L'économie algérienne en 2018 : bilan à mi-parcours et perspectives dans un contexte mondial difficile, *ABDELRAHMI BESSAHA*, P.10-11

Société

Jeunesse et société civile dans l'Algérie des années 2010 : des engagements loin de la « politique politicienne », *Layla Baamar*, P.12

Ces Franco-Algériens qui s'installent en Algérie, *Salsabil Chellali*, P.13

Droit

Égalité dans l'héritage: Quand l'exemple tunisien inspire la société civile algérienne, *Rihab Boukhatia*, P.14

Culture/Médias

Zayen, auteur de chansons et organisateur de volontariats Lorsque l'art se met au service de l'environnement, *Kamel BOUDJADI*, P.15

Message du pape François à l'occasion de la béatification de 19 religieux catholiques à Oran « Un signe de fraternité de l'Algérie pour le monde », *D. LOUKIL*, P.16

Histoire/Mémoire

Algérie-France: une véritable avancée dans la coopération mémorielle. P.17

Algérie : que « l'affaire Audin » ne fasse pas oublier la « bataille d'Alger »!, *Guy Pervillé*, P.18-19

Bibliographie

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

cdesoran@yahoo.fr



CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 •
Site web: www.cdesoran.org / Facebook : Cdes Oran

**Le CDES remercie la Maison de la Culture Scientifique
pour son aide à la publication de la NRP**

Ont collaboré à ce numéro

Ryad CHIKHI, Bernard JANICOT, Leila TENNCI, Ghalem DOUAR, Omar AOUAB
Sid Ahmed ABED, Adnane BELAIDOUNI, Laid Nasro OUEZAR, Sofiane BELKACEM



Editorial

Dans cet éditorial, j'aimerais pouvoir expliquer un tant soit peu à nos chers lecteurs la complexité inhérente à l'exportation. Expliquer également que la question de l'exportation n'est pas indépendante des questions politiques, économiques, sociales, environnementales, etc.

Concrètement, en 2018, il est possible de déclarer une «?Guerre commerciale?» à travers un simple tweet. Il est également possible d'influencer le cours du pétrole à travers des déclarations politiques. Et donc les pourcentages et les chiffres ne peuvent pas expliquer à eux seuls les situations actuelles. Encore une fois, c'est aux « c o m p o r t e m e n t s » qu'il faut également s'intéresser (d'autres diront : « stratégies d'acteurs »).

Disposant de potentialités et de richesses importantes, l'Algérie se trouve devant des choix stratégiques difficiles, à la fois imposés par l'instabilité du contexte international, mais aussi, par son mode de gouvernance publique. L'exploitation des ressources et richesses de façon effrénée a longtemps été et est toujours l'une des solutions de facilité puisque ces mêmes richesses ont permis à l'État de disposer de ressources financières suffisantes, allouées certes soit pour des grands projets d'infrastructure ou redistribuées sous forme de transferts sociaux afin de répondre aux besoins des populations et citoyens. Cette logique et ce mode de gouvernance ne sont plus soutenables aujourd'hui. Nous sommes donc devant un enjeu majeur qui consiste en l'impératif de diversifier les ressources budgétaires d'une part, et d'autre part, de rationaliser l'utilisation de ces richesses selon le principe de la solidarité intergénérationnelle. Les ressources fossiles sont tarissables par nature et ne peuvent remplacer indéfiniment une économie productive qui repose sur le savoir et le savoir-faire.

Les choix et orientations politiques affichent une volonté de promouvoir l'exportation de la production nationale et ainsi, favoriser la conquête de parts de marché par les entreprises algériennes à l'international. Cependant, produire pour exporter revient à proposer des produits qui respectent les normes de qualité, de sécurité, d'hygiène, et à moindres coûts. C'est tout l'enjeu qui existe pour non seulement être compétitif face à la concurrence et pour conquérir des parts de marchés.

L'équipe de la NRP a choisi pour ce dossier de traiter du thème relatif à l'exportation. Le choix de ce thème n'est pas anodin. Il intervient dans un contexte économique et social particulièrement fragile et instable impliquant des considérations géostratégiques aussi bien pour l'Algérie que pour d'autres pays du monde. Dès lors, l'une des questions qui peut être posée : doit-on produire pour répondre entièrement à la demande locale avant d'exporter ou au contraire, doit-on exporter même si la demande locale n'est pas couverte?? Quoi ? Comment ? et vers qui ?

Vous trouverez des réponses à ces questions et à bien d'autres à travers les articles proposés dans ce dossier.

Bonne lecture et bonne année/exportation 2019.

Ryad CHIKHI

L'Algérie de 1962 à 2018 :

le jeu contradictoire des stratégies des acteurs internes et externes face aux réformes politiques et économiques

(..) Il s'agit en tout premier lieu d'identifier les différents intervenants dans le processus des réformes économiques, qu'ils y soient favorables ou défavorables, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Dans une seconde étape, il s'agira de procéder à l'analyse des stratégies qu'ils mettent en œuvre pour soutenir les réformes, les bloquer ou, à défaut, les ralentir, en évaluant les moyens mis au service de ces stratégies. Aussi, quels sont les enjeux des réformes et le jeu des acteurs internes — externes favorables et défavorables aux réformes?? La résistance aux changements provient des certains cercles appartenant au pouvoir politique ou à sa périphérie immédiate qui redoutent les effets de tels changements sur les situations de rente qu'ils ont pu se construire tout au long de ces dernières décennies. Ces mêmes acteurs craignent par ailleurs de perdre le contrôle qu'ils exercent sur certains



leviers politiques et économiques et cela au profit de ceux qui œuvrent à la promotion de ces réformes et à leur réussite. Les résistances au changement peuvent être localisées au niveau de cinq espaces de prédilection : certains segments du système partisan qu'ils soient dans l'opposition, les assemblées élues ou même dans certains segments du pouvoir central et local? ; – certains segments de l'administration centrale et locale — certains segments de la société civile? ; – une partie des opérateurs économiques privés connus pour avoir prospéré à l'ombre des monopoles détenus par le secteur public et plus tard de leur démantèlement et enfin une partie significative des syndicats corporatistes et du secteur public mue par des considérations idéologiques ou par des intérêts rentiers. Par ce maillage d'une partie de la société et de l'État, les opposants aux réformes tentent de peser sur la nature de ces dernières, sur l'agencement de l'ordre des priorités et enfin sur les rythmes à imprimer à leurs conduites. En ce qui concerne les acteurs internes favorables aux réformes, présents également même minoritairement dans les cinq espaces analysés précédemment, nous pouvons affirmer sans exagération aucune que, tout en restant diffus et inorganisés, l'adhésion aux réformes s'inscrit dans un courant qui est potentiellement majoritaire dans la société. Le besoin de changement existe dans toutes les couches de la société. Il est surtout visible chez une grande frange de l'intelligentsia silencieuse consciente des enjeux, les femmes qui voient en les réformes une manière d'exister et de participer à la gestion de

la cité, une jeunesse avertie, de plus en plus exigeante et impatiente, inquiète pour son avenir et de jeunes entrepreneurs dynamiques expliquant pour la première catégorie l'exode massif de cerveaux, pour la troisième le désir de l'aventure en dehors des frontières et la dernière de travailler hors droit où la sphère

informelle contrôle une partie importante de la masse monétaire en circulation et des segments des produits de première nécessité. Quant au rôle des acteurs externes, avec le processus de mondialisation, le système des regroupements politiques et économiques régionaux, existant ou en cours de formation, a profondément modifié les relations bilatérales existant entre les États. C'est à partir de cette problématique qu'il faut apprécier la perception que certains acteurs externes ont de l'expérience que notre pays mène en matière de réformes. L'essentiel des échanges de l'Algérie vers l'étranger, se faisant avec l'étranger, ces derniers peuvent soit faire progresser ou freiner les réformes selon leurs propres intérêts, dans la pratique des affaires n'existant pas de sentiments. Plusieurs acteurs stratégiques, la France pour des raisons historiques qui influent les décisions de l'Union européenne vis-à-vis de l'Algérie, les États Unis d'Amérique pour des raisons économiques et stratégiques, tout en n'oubliant pas des acteurs comme la Russie principal fournisseur d'armes, et la Chine mais à un degré moindre sur le plan politique. Mais les véritables réformes favorisant le développement interne, dépendront avant tout des rapports de force au niveau interne. Donc, toute stratégie doit intégrer les acteurs externes hostiles aux réformes liés à des segments internes de pouvoir via la rente des hydrocarbures.

Dans l'histoire récente de notre pays, la question des réformes – quelles soient économiques ou politiques – a donné lieu, en raison des enjeux qu'elles représen-

tent, à l'élaboration de stratégies antagoniques qui œuvrent à la défense et à la promotion de ces dernières ou, au contraire, à leur blocage et, à défaut, à leur perversion ou à leur ralentissement. La confrontation entre les acteurs favorables et les acteurs défavorables aux réformes conditionne, accompagne et parfois provoque des changements d'importances inégales dans le système politique national... L'objectif des acteurs internes favorables est de préparer la communauté nationale à un projet de société auquel elle n'est pas étrangère du fait même de son histoire, de sa culture et des luttes innombrables qu'elle a menées. (...)

Aussi, sans de profondes réformes reposant sur la morale et les institutions démocratiques tenant compte des spécificités sociales, il y aura forcément régression économique et sociale (...) Les discours chauvinistes, confondant patriotisme et le chauvinisme nationaliste de certains dirigeants dénonçant des «complots de l'extérieur?», ne portent plus au sein d'une population à majorité jeune, parabolée et ouverte sur le monde. Et il avait été affirmé en conclusion que les bouleversements tant mondiaux qu'internes à ces régimes sont la conséquence des dictatures et les autoritarismes qui sont devenus, dans un monde complexe, de très graves menaces à la souveraineté et à l'indépendance de ces pays et, d'une manière générale, à la sécurité mondiale. Mais force est de reconnaître pour des intérêts étroits, les pays développés ne favorisent pas forcément cette trajectoire. C'est dans ce contexte qu'il y a lieu de repenser impérativement le fonctionnement du système économique et politique international, et notamment les politiques de complaisance de l'Occident vis-à-vis de ces dictatures qui menacent la sécurité mondiale. Cela implique plus de moralité de la part des dirigeants de l'Occident, car s'il y a des corrompus, il y a des corrupteurs — surtout pour l'octroi de marchés. Cependant, il ne faut pas être utopique : l'État de Droit ne recoupe pas forcément le concept

de démocratie à l'Occidental comme nous l'ont montré les expériences historiques (voir l'expérience de la Corée du Sud). En effet, la démocratisation ne se faisant pas par un coup de baguette magique, cela demandera du temps, comme cela a été le cas en Occident et en certains pays d'Asie et d'Amérique latine. La démocratisation avancera en fonction des rapports de force tant aux niveaux internes (conservateurs/réformateurs) qu'international. Les institutions démocratiques tenant compte des anthropologies des sociétés comme l'a montré brillamment l'économiste indien prix Nobel d'économie Amartya Kumar SEN, réaliseront à terme, la symbiose citoyens/État dans le cadre d'une société plus participative et plus humanisée. Souvent appelé «bonne gouvernance et État de Droit?», sans morale et institutions crédibles, qui doivent tenir compte de la

morphologie culturelle et de l'histoire spécifique à chaque société, posant forcément la problématique de l'indépendance de la Justice, de la lutte contre la corruption il ne peut y avoir de développement et c'est une loi universelle qui s'applique à tous les pays. Les réformes institutionnelles et micro-économiques doivent s'inscrire dans

le cadre d'une stratégie clairement définie tenant compte de la transformation du monde, ne pouvant provenir que de l'intérieur portées par de nouvelles forces sociales réformatrices qui déplaceront des segments de pouvoir d'où des résistances fortes des tenants de la rente. Il ne faut pas être utopique : tout pouvoir ne se donne pas mais se prend soit par la force ou par des élections démocratiques, existant trois scénarios. Premier scénario : les conditions de l'échec sont réelles et réunies dans l'environnement juridique et économique algérien en raison du poids important de la bureaucratie centrale et locale renforcées par la faiblesse de visibilité et de cohérence dans la démarche économique et sociale et enfin les fortes pressions pour revenir aux pressions protectionnistes dans la mesure où la libéralisation prévue par les accords avec l'OMC et avec l'Europe pour une zone de libre-échange détruisent une fraction de la rente. Le second scénario serait le statut quo qui préparera les conditions de l'échec en imputant les conditions sociales actuelles (pauvreté et chômage) aux réformes, à l'économie de marché véritable reposant sur le travail, alors qu'elle n'existe pas en Algérie, qui, malgré la stabilisation

macroéconomique, en sont qu'à leurs débuts (réformes microéconomiques et institutionnelles, enjeux des années 2018/2030), ou à des organes techniques alors que l'essence réside dans l'absence de volonté politique (neutralisation des rapports de forces). Ce statu quo participera à un échec programmé et serait suicidaire pour le devenir de l'économie et de la société algérienne. Le troisième scénario concerne la réussite des réformes dont les conditions sont également contenues dans son environnement juridique, économique et politique. La démythification culturelle est importante, les rumeurs dévastatrices au sein de l'opinion n'étant que la traduction de la faiblesse du système de communication, surtout en Algérie où la voie orale est prédominante amplifiée par les discours contradictoires de certains responsables. Une communication active par le devoir de

macroéconomique, en sont qu'à leurs débuts (réformes microéconomiques et institutionnelles, enjeux des années 2018/2030), ou à des organes techniques alors que l'essence réside dans l'absence de volonté politique (neutralisation des rapports de forces). Ce statu quo participera à un échec programmé et serait suicidaire pour le devenir de l'économie et de la société algérienne. Le troisième scénario concerne la réussite des réformes dont les conditions sont également contenues dans son environnement juridique, économique et politique. La démythification culturelle est importante, les rumeurs dévastatrices au sein de l'opinion n'étant que la traduction de la faiblesse du système de communication, surtout en Algérie où la voie orale est prédominante amplifiée par les discours contradictoires de certains responsables. Une communication active par le devoir de

macroéconomique, en sont qu'à leurs débuts (réformes microéconomiques et institutionnelles, enjeux des années 2018/2030), ou à des organes techniques alors que l'essence réside dans l'absence de volonté politique (neutralisation des rapports de forces). Ce statu quo participera à un échec programmé et serait suicidaire pour le devenir de l'économie et de la société algérienne. Le troisième scénario concerne la réussite des réformes dont les conditions sont également contenues dans son environnement juridique, économique et politique. La démythification culturelle est importante, les rumeurs dévastatrices au sein de l'opinion n'étant que la traduction de la faiblesse du système de communication, surtout en Algérie où la voie orale est prédominante amplifiée par les discours contradictoires de certains responsables. Une communication active par le devoir de



vérité, s'appuyant sur des réseaux crédibles, la réhabilitation de la couche moyenne et d'une manière générale le savoir-ère du XXIème siècle, de l'entreprise concurrentielle, le devoir de justice sociale, dont le fondement est la démocratisation supposant la refondation de l'État, tenant compte de notre anthropologie culturelle sont fondamentales pour faire aboutir la réforme globale.

En résumé, le monde s'oriente vers la quatrième révolution économique mondiale : primat de l'intelligence artificielle et digital qui bouleverseront les organisations avec comme impact un changement structurel de la trajectoire économique notamment industrielle et du modèle de consommation énergétique horizon 2020/2030 (énergies renouvelables et hydrogène) avec des incidences politiques, sociales et culturelles. Les responsables algériens qui ont besoin d'une mutation culturelle pour s'adapter au nouveau monde en profonde transformation, doivent éviter l'illusion dépassée du modèle économique (quant le bâtiment va tout va ou l'industrie mécanique classique comme ce mythe du montage des voitures classiques fonctionnant à l'essence et au diesel) et d'un modèle de consommation énergé-

faut éviter toute ambiguïté, l'égalité n'est pas celle du modèle de 1963-2018 mais recouvre la nécessité d'une transformation de l'État gestionnaire à l'État régulateur, par la formulation d'un nouveau contrat social, renvoyant au débat sur la refondation de l'État. Pour dépasser l'entropie actuelle et éviter un retour au FMI HORIZON 2022, il y a urgence de l'adaptation aux nouvelles mutations mondiales, une bonne gouvernance, la valorisation du savoir. L'Algérie, fortes de ses importantes potentialités pour une économie diversifiée. Mais évitons tout sinistrose : l'Algérie, conditionné par de profondes réformes, peut devenir un pays pivot et facteur de stabilité de la région méditerranéenne et africaine. (...). Ni sinistrose, ni autosatisfaction, beaucoup de réalisations entre 1963/2018 mais également beaucoup d'insuffisances qu'il s'agit impérativement de corriger.

Abderrahmane Mebtoul



30 Octobre 2018

Le tourisme peut-il remplacer le pétrole ?

L'or jaune pour remplacer l'or noir

La question ne relève pas du tabou, mais elle n'a jamais été posée: «Le tourisme peut-il vraiment remplacer le pétrole en Algérie?»

Faut-il croire ceux qui préconisent que les services, et particulièrement le tourisme, pourraient être une alternative au pétrole ? Ou au contraire, il faut tout simplement classer de pareilles affirmations au registre des rêveries, des utopies et des fables. Il est évident que dans certains pays, le tourisme est devenu un important contributeur économique dans le PIB national et un gisement indéniable pour l'emploi. Cependant, cette place a été glanée au bout d'une période très longue, avec des moyens conséquents et des investissements colossaux sur des décen-

produisent expertises, analyses, stratégies, visions et prospectives sur 50 ans. Dans notre cas, en Algérie, la contribution du tourisme au PIB ne dépasse pas les 250 millions de dollars/an, un chiffre bien maigre, dû au fait que nous continuons à patauger dans la gadoue sans visibilité, sans boussole et sans stratégie. Rien ou presque n'est sérieusement entamé dans ce domaine pour faire du tourisme une alternative aux énergies fossiles. Les exigences du marché, les normes et les standards des services nous imposent une rigueur dans toute la chaîne de production, allant du transport aérien, en passant par les hôtels, les restaurants et les patrimoines. La liste est longue des exigences de services pour séduire les acteurs, les prescripteurs et le

mande nationale dont plus des trois-quarts des Algériens vont en Tunisie du fait d'une absence d'offre compatible avec la demande qualité/prix. Que reste-t-il donc du tourisme saharien ? Et qu'en est-il du tourisme patrimonial ? Ne figurent-ils pas dans les tablettes du pays ? On pense notamment au tourisme de bien-être, celui de congrès et de conférences, religieux et culturel qui demeurent des niches en fait et ne pourraient en aucun cas drainer des millions de touristes. Prétendre à des recettes de 10 à 30 milliards de dollars/an, implique des efforts colossaux dans les infrastructures, la formation, les acteurs professionnalisés et très au fait des techniques de gestion, de vente et de management des destinations sur les marchés, l'hygiène et les offres de transport dans leurs diversités. Au rythme du pays, rien ne se fera dans l'immédiat. Cette situation fera perdre beaucoup d'argent au pays et des parts de marchés comme le cas des 2,5 millions de touristes algériens qui boostent la destination Tunisie à coups de milliards de dollars. Le chemin est foncièrement très long pour avancer dans le classement mondial. De plus, ces filières énumérées, ne peuvent pas faire l'objet d'une massification compte tenu de plusieurs facteurs comme les sites, l'écologie, les capacités de prise en charge, les besoins en eau et énergie etc..., le tourisme saharien avec sa diversité ne pourra dépasser dans les meilleurs des cas, les deux à trois millions de touristes et à condition que la logistique suit le mouvement des flux: offre de transport, animation des sites, hôtellerie etc. De ce fait, les niches touristiques n'ont jamais été de grands réservoirs financiers du tourisme, c'est un appoint à d'autres filières grand public tel que le balnéaire qui draine des millions de touristes.



nies. La contribution du tourisme dans le meilleur des cas, ne dépasse pas les 30% du PIB national dans le monde, le cas de la France, première destination mondiale en 2017 avec plus de 80 millions de visiteurs et une recette touristique dépassant les 160 milliards de dollars, soit environ 7% du PIB français. Je voudrais m'étaler sur le cas français et décortiquer son montage en tant que modèle, avec ses hôtels, ses compagnies, ses écoles, avec ses universités, ses voyageurs ses mises en tourisme de régions, de communes, son transport aérien routier et ferroviaire performant sans pour autant oublier ses patrimoines dans toutes ses diversités. Cette situation de leader n'est pas le fruit du hasard et du bricolage, elle est le fruit d'une politique des pouvoirs publics, de stratégies mises en place depuis des décennies, autour de compétences de think tanks touristiques qui

grand public. Aujourd'hui, nous n'avons pas les moyens, encore moins la volonté de construire une destination avec toutes ses exigences matérielles et sa composante pour aller vers les marchés. Cette situation déplorable, ne semble pas connaître un véritable renouveau dans la politique de développement touristique ni dans les stratégies à préconiser encore moins dans les actions à mener au niveau local. C'est connu, de par le monde, c'est la filière balnéaire qui rapporte le plus de recettes. Elle se classe au top et c'est dans ce type de tourisme que les gouvernements puisent leurs recettes. Or, il semble que chez nous le balnéaire est une filière impossible à mettre sur les marchés internationaux du fait d'une offre inadéquate et non commercialisable. Déjà que nous peinons à répondre à la de-

Mohamed BOURAD

L'EXPRESSION
dz.com
Le Quotidien

09 Janvier 2018

Comment faire de l'agriculture un substitut aux hydrocarbures ?

Ainsi, huit (8) secteurs ont été identifiés comme prioritaires. Il s'agit des produits pharmaceutiques, les technologies d'information et de communication (TIC), les produits alimentaires et agricoles, les équipements de transport (composants automobile), l'électronique, les produits de la pétrochimie, les matériaux de construction, les cuirs, le textile et le tourisme. Le groupe de travail chargé de l'élaboration du plan d'action national pour l'accompagnement des exportateurs de produits agricoles a soumis des propositions concernant plusieurs domaines dont les transports et la logistique, la métrologie, l'accréditation et l'évaluation de la conformité, l'offre exportable, les réglementations juridiques et financières

C'est très utile de penser à accompagner les exportateurs des produits agricoles mais qu'en est-il des agriculteurs fournisseurs de ces produits ?

On parle des produits agricoles comme si ils étaient créés par décision administrative ou alors qu'ils apparaissent d'un de baguette magique ! Aucun mot n'est soufflé à propos des agriculteurs qui devront nous fournir ces produits exportables pour lesquels on élabore toute une stratégie ! On n'exporte pas l'excédent, on doit produire pour exporter ! Beaucoup de personnes y compris des responsables disent " on doit atteindre l'autosuffisance alimentaire et dégager un excédent à exporter ! " C'est totalement faux et si on résonne ainsi on ne pourra jamais gagner la bataille de l'exportation et nos produits ne trouveront jamais une place sur les marchés extérieurs

La production agricole à exporter doit être produite en tant que telle !

Des produits destinés à l'exportation, des produits certifiés, labellisés, en quantité suffisante et ayant qualité irréprochable. Cet objectif ne peut être réalisé que si l'on se tourne vers les agriculteurs, en leur offrant les outils nécessaires d'accompagnement et de soutien pour nous produire la contrepartie nécessaire à l'exportation. Il faut tout d'abord cibler les produits susceptibles de conquérir des parts de marchés à l'international, des produits qui peuvent survivre dans un milieu concurrentiel pas du tout clément. Ces produits ne

pouvant être obtenus avec les systèmes de production actuels qui ne s'articulent pas sur des bases techniques adéquates, la mise à niveau des



agriculteurs est plus que nécessaire, leur inculquer les bonnes pratiques culturelles nécessaires au respect strict de l'itinéraire technique des différents produits ciblés et leur apprendre à procéder techniquement lors de la conduite des cultures. L'utilisation raisonnée des fertilisants et autres produits phytosanitaires doit être respectée rigoureusement, le refoulement des produits agricoles dernièrement par divers pays pour cause de présence de pesticide doit nous servir de leçon et nous inciter à faire des efforts considérables dans ce domaine.

Pérenniser les opérations d'exportation, clé de réussite du processus

Il est extrêmement importants que nos exportateurs respectent leurs engagements vis-à-vis de l'opérateur étranger concernant les quantités à exporter ainsi que le respect des délais, assurer une production pérenne est incontournable pour pérenniser également l'acte d'exportation, des ruptures répétées, de fourniture des produits agricoles pour les marchés extérieurs peut être fatal et portent atteinte à la « solvabilité » de nos exportateurs, si on arrive à gagner des parts de marchés il est dans notre intérêt de les préserver (...)

L'agriculture comme alternative aux hydrocarbures, oui, mais

L'exportation des produits agricoles a enregistré donc un recul " flagrant "

en dépit de tous les programmes de développement qui ont été appliqués et malgré les budgets faramineux qui ont été consommés... l'agriculture

comme alternative aux hydrocarbures suppose une exportation " massive " des produits agricoles qui doit alimenter le trésor public avec des dizaines de milliards de dollars, où en est de cette situation alors qu'actuellement la valeur de l'exportation de ces produits n'excède pas les 40 millions de dollars dominée par les dattes avec une valeur de 37 millions de dollars, les autres produits ne figurent même pas dans les tableaux du commerce extérieur de l'Algérie !!!

On veut faire de l'agriculture une alternative aux hydrocarbures, mais a-t-on développé l'agriculture comme ça été le cas pour le secteur des hydrocarbures ? A-t-on équipé l'agriculture comme l'a été le secteur des hydrocarbures ? Pourquoi alors infliger à l'agriculture le rôle de substitut aux hydrocarbures ... !!?

Aissa MANSEUR / Expert en agriculture et conseiller à l'export



21 Juillet 2018

Pour optimiser les opérations d'export du ciment et du clinker : "Il faut adapter les moyens logistiques"

Alors que la production du ciment en Algérie, oscille actuellement entre 25 et 30 millions de tonnes et devrait atteindre les "40 millions de tonnes par an en 2020" ce qui favorisera davantage son exportation, le directeur export et import de l'entreprise de production Lafarge Holcim Algérie, Hafid Aouchiche appelle les acteurs intervenant dans l'export de ciment et de clinker d'œuvrer à adapter les moyens logistiques pour optimiser les opérations d'export justement.

M. Aouchiche intervenait lors d'une table ronde sous le thème "La nouvelle stratégie logistique à l'exportation" dans le cadre du Symposium international sur la Trans-logistique le transit et l'entreposage des marchandises. C'est ainsi que l'orateur a beaucoup insisté sur l'intérêt d'adapter les



moyens pour l'export de ciment et de clinker, notamment à travers des halls de stockage et des machines destinées au chargement de ces produits sur les navires marchands. Cette adaptation est appelée en particulier dans le secteur du ciment du fait de la grande concurrence présente sur les marchés internationaux de ce produit. A titre d'exemple, les cadences de charges de clinker sur les ports d'autres pays peuvent dépasser les 15.000 tonnes/jour. Elles atteignent jusqu'à 10.000 à 12.000 tonnes/jour en Algérie. Par ailleurs, l'intervenant a indiqué que son entreprise a réalisé près de 350.000 tonnes d'export de ciment et de clinker au cours de l'année 2018. Et à ce propos, il est utile de rappeler au passage qu'au mois d'août dernier seulement, la société LafargeHolcim Algérie a exporté 40.000 tonnes de clinker à partir du port d'Oran. Il s'agissait de la première opération d'exportation de clinker, qui est la matière principale entrant dans la fabrication du ciment, après des opérations d'exportation de ciment (produit fini) réalisées par le groupe

depuis le début de l'année, a précisé la même source. (...) Le nombre total actuel des cimenteries (publiques et privées) en Algérie est de dix-sept (17) d'une capacité globale de 25 millions de tonnes, sachant que la demande nationale a été de 26 millions de tonnes en 2016. Selon les prévisions, la capacité de production du pays devrait

augmenter en 2020 à 40,6 millions de tonnes avec 20 millions de tonnes pour le groupe public GICA, et 11,1 millions de tonnes pour LafargeHolcim Algérie ainsi que 9,5 millions de tonnes pour les opérateurs privés.

(...) Outre la logistique, Mme Berreksi a noté le manque de connaissance, des opérateurs économiques, des différents mécanismes de réductions

fiscales attribuées aux exportateurs, notamment dans le cadre des accords de libre-échange auxquels l'Algérie est adhérente.

Et justement dans ce cadre, les différents acteurs, pouvoirs publics, services des douanes et institutions impliquées dans l'export travaillent à mettre en place des halls de stockage à proximité des différents ports du pays pour la préservation de la qualité du clinker à exporter, a-t-il fait savoir.

Enfin et pour le futur proche, il faut noter que l'Algérie entamera incessamment la production d'un type de ciment utilisé par l'industrie pétrolière, de sorte à couvrir les besoins de l'industrie pétrolière et gazière en ce produit et de l'exporter à l'étranger.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Saïd B.
10 Décembre 2018

Le Cameroun, un pays clé pour développer les exportations nationales vers l'Afrique centrale

"Le Cameroun est une porte ouverte vers la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) qui est un groupement économique très important avec 120 millions de consommateurs, ce qui représente un énorme potentiel pour nous", a déclaré M. Boubtina lors d'une journée d'information sur les opportunités d'affaires, de partenariat et d'exportation vers le Cameroun et aux pays de l'Afrique centrale.

La CEMAC compte le Cameroun, le Centre-Afrique, le Congo Brazzaville, le Congo Démocratique, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. Ce même responsable a souligné que des actions multiples ont été entreprises par le gouvernement, dont l'accompagnement des sociétés exportatrices par certains nombre de facilitations financières et logistiques, en vue de booster les exportations nationales hors hydrocarbures. "Nous nous sommes déplacés ces dernières années dans de nombreux

pays africains pour prospecter les marchés (...), les opérateurs algériens ont à présent une vision claire sur les besoins de ces marchés et le niveau de compétitivité des entreprises algériennes par rapport aux entreprises étrangères déjà présentes sur le marché", a-t-il ajouté. Invité à cette journée, le premier conseiller de l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, Dairou Bouba, a affirmé que les économies de l'Algérie et du Cameroun "se complètent".

"Il y a effectivement des produits finis algériens qui peuvent être écoulés sur le marché camerounais, notamment les produits agro-alimentaires et les électroménagers qui sont compétitifs, comme il y a des produits camerounais qui peuvent être exportés vers l'Algérie notamment les produits agricoles et le bois", a-t-il déclaré. Sur ce dernier produit, M. Bouba a fait constater que l'Algérie qui

est un pays importateur de bois pourrait s'approvisionner directement auprès du Cameroun au lieu de l'importer de seconde main de l'Europe. Selon lui, les entreprises africaines se font rares, le marché est prédominé par les sociétés européennes notamment dont l'industrie de bois où il y a une forte production et de fortes opportunités pour l'Algérie d'investir dans cette industrie", a-t-il assuré. "Les deux pays doivent travailler ensemble pour accentuer leurs échanges commerciaux", a-t-il insisté.

Outre le partenariat économique, le diplomate camerounais a invité les opérateurs algériens à investir dans des secteurs non encore exploités tels les hydrocarbures et les mines, expliquant qu'au Cameroun l'exploitation minière est artisanale et que son pays prépare des dispositions réglementaires pour attirer les investisseurs. Présente à cette rencontre, la déléguée générale, du Comité d'Affaires algéro-camerounais, Bouthaina Douhest, a affirmé que tous les produits algériens "peuvent être placés sur le marché du Cameroun et de la CEMAC".

"Les secteurs les plus porteurs sur ces marchés sont l'agroalimentaire, les produits chimiques, l'industrie électrique et électronique, les matériaux de construction, les produits chimiques, pharmaceutiques", a-t-elle énuméré. Cette algérienne installée au Cameroun depuis près de 20 ans pour accompagner les opérateurs économiques dans leurs opérations d'exportations et encourage

le partenariat économique avec leurs homologues africains, estime que les exportateurs nationaux devraient être plus offensifs sur les ces marchés afin de pouvoir s'installer dans la durée.

Selon les chiffres présentés par les organisateurs de cette journée, les importations du Cameroun ont atteint 10,5 milliards de dollars en 2017, contre 6,52 milliards de dollars d'exportation. L'Algérie occupe le 116 rang des fournisseurs du Cameroun avec seulement 350.000 dollars et ses importations en provenance de ce pays (constituées essentiellement de café et de bois) s'élève à 18,4 millions de dollars. Ce pays importe essentiellement le blé, le riz, le poisson, le sucre, les médicaments, les voitures de tourisme, le ciment, les hydrocarbures, les huiles et le papier.



05 Décembre 2018

L'Algérie pourrait atteindre 3 milliards d'exportation hors hydrocarbure en 2018

Port d'Alger en plein expansion

« Nous allons atteindre les 2,5 à 3 milliards de dollars d'exportations en 2018. Déjà l'Algérie enregistre une augmentation de 60% d'exportation durant ce premier trimestre. » a souligné ce samedi, Ali Bey Nasri, président de l'association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL) au cours de son intervention lors des travaux de la journée d'information organisée à Alger autour de « l'impact de la concertation sur l'évolution positive du climat des affaires en Algérie ».

Il n'a pas manqué de souligner auparavant les feux verts affichés pour la première fois en 2017 grâce l'exportation des câbles électriques, des appareils électroménagers et du ciment. Les appareils électroménagers fabriqués localement ont permis à l'Algérie, dit-il, d'enregistrer 52 millions de dollars en 2017. C'est une première commerciale

« Ce que je retiens de 2017, c'est que pour la première fois, un premier ministre parle de l'export (hors hydrocarbures) en Algérie. Cela signifie qu'il y a désormais une prise de conscience au niveau politique. Et c'est très important pour l'avenir l'Algérie hors hydrocarbures » soutient aussi le président de l'ANEXAL.

Le gouvernement semble retenir les leçons du choc pétrolier de 2014 qui a entraîné une chute drastique des cours de pétrole et par conséquent des ressources financières de l'Algérie. Alors un autre modèle de développement économique est mis en branle avec comme moteur la diversification économique et les exportations tous azimuts. C'est ainsi que Ali Bey Naseri insiste sur la nouvelle stratégie d'exportations mise en application par le gouvernement.

Selon lui, l'ANEXAL avait déjà proposé en 2014 la création d'un ministère en charge uniquement du commerce extérieur avec de nouvelles compétences spécialisées

dans commerce international et marketing. Mais il y avait d'autres urgences et préoccupations majeures, probablement, dit-il encore.

Par ailleurs l'intervenant conteste, déclare-t-il, « les fausses informations » de World Business qui a classé l'Algérie au bas de l'échelle en matière de climat des affaires, soit une dégradation de 3 points en matière des exportations.

« J'apporte un démenti clair et fondé en matière des exportations. Au niveau du commerce transfrontalier, cette institution nous a comptabilisés injustement un délai de 5 à 6 jours. C'est faux selon lui.

Les délais actuels d'exportation ne dépassent pas, dit-il, les 40 à 90 minutes. La direction des douanes algériennes a levé, poursuit-il, toutes les contraintes administratives ou autres pour faciliter la tâche aux opérateurs économiques et exportateurs notamment, mettant en évidence la dernière directive des douanes algériennes dont il détient, dit-il, une copie.

Les nouvelles instructions douanières facilitent les procédures d'exportations en termes notamment de documents, de logistique et d'acheminement des marchandises. C'est semble-t-il, Une nouvelle ère prometteuse qui s'ouvre pour les exportations Algériennes hors hydrocarbure.

Meziane Atma



21 Avril 2018

L'économie algérienne en 2018 : bilan à mi-parcours et perspectives dans un contexte mondial difficile

Un choc extérieur puissant et une réponse partielle, tardive et inadéquate

(...)

Facteurs explicatifs

A partir de 2016, les autorités conscientes du caractère structurel de la crise ont lancé plusieurs réformes dans le cadre d'un nouveau modèle de croissance du pays prévoyant un ajustement budgétaire ambitieux mais insoutenable. En parallèle, les autorités monétaires modernisaient leur cadre de politique monétaire pour s'ajuster au contexte monétaire et économique changeant.

Toutefois, la mise en œuvre du nouveau modèle a été interrompue en raison de la baisse de l'activité économique, de la montée du chômage et de la baisse des recettes fiscales. Les autorités ont alors opté pour une approche volontariste. Que prévoit cette approche ?



• Retour en 2018 à une politique budgétaire expansionniste destinée à relancer la croissance par la dépense, repoussant ainsi le nécessaire assainissement budgétaire pour 2019 si possible ou beaucoup plus tard que cela.

• Recours à la monétisation du déficit budgétaire (pour couvrir le surcroît des dépenses) vu l'absence d'épargne budgétaire, la faiblesse des recettes fiscales intérieures et le non-recours aux appuis extérieurs.

• Réduction des importations et appui à la substitution des importations à travers des mesures administratives, notamment les barrières à l'importation.

S'appuyant sur cette approche, les autorités se sont fixé les principaux objectifs macroéconomiques suivants pour 2018 :

• Un taux de croissance du PIB réel de 3% en 2018 (bien en deçà du taux potentiel de 8% qui est nécessaire pour améliorer le niveau de vie des populations et réduire le taux de chômage). • Un taux d'inflation de 7,4% du fait de la dépréciation du dinar, de la monétisation du déficit, des restrictions aux importations et des dysfonctionnements des circuits de distribution des biens et services. • Un déficit budgétaire de 9%. • Un déficit de la balance des paiements projeté à 9,7% du PIB, une baisse certes de 4 points de pourcentage par rapport à 2017 mais un

niveau double en comparaison de celui atteint en 2014.

Pour le premier semestre 2018, les données provisoires disponibles font ressortir ce qui suit :

• Le PIB réel a évolué de 2,8% par rapport à la même période en 2017, ce qui correspondrait en tendance à une croissance annuelle de 3 – 3,5%. • L'inflation a décéléré au cours du premier trimestre à 4,6% (par rapport à 5,6% en décembre 2017 et 6,6% pour la même période en 2017) sous la pression d'une remontée des prix des produits alimentaires frais. En tendance annuelle, l'indice des prix devrait progresser de 5,5 -6% en moyenne. Bien au-delà de la tendance des 3,5%. • En matière d'exécution budgétaire, les recettes ont atteint 3426 milliards DA en mai 2018, un niveau presque inchangé enregistré en mai 2017, en raison d'une légère amélioration des recettes pétrolières. Les dépenses, par contre, se situent à 4079 milliards, soit plus de 700 milliards d'excédent par rapport aux dépenses enregistrées au cours de la même période en 2017. Le solde global du Trésor s'est fortement dégradé puisqu'un déficit de 663.5 milliards DA a été enregistré à fin mai 2018. Ce qui correspond à un déficit budgétaire de 7,3% du PIB, ce qui est élevé. Ce déficit a été financé essentiellement par un recours aux ressources bancaires.

• Les indicateurs monétaires montrent que la masse monétaire a augmenté de 10,4% à fin juin par rapport à fin décembre 2017, reflétant essentiellement une chute des avoirs extérieurs nets compensée par une hausse des avoirs intérieurs nets, notamment le crédit net à l'Etat qui a augmenté de 26,1%. Les crédits à l'économie, quant à eux, ne progressent que de 11% avec une distribution égale entre le secteur privé et le secteur public. • Pour ce qui est des comptes extérieurs, le déficit du compte courant s'élève à 7,5 milliards de dollars (soit 8,8% du PIB) pour le 1er semestre de 2018 (12 milliards de dollars de déficit en juin 2018), reflétant essentiellement un niveau élevé d'importations qui se sont élevées à 23 milliards de dollars (24,7 milliards de dollars à la même période en 2017) plus ou moins compensées par une hausse des exportations (19 milliards de dollars en juin 2018 par rapport à 16 milliards de dollars en juin 2017). • Les réserves internationales de change se sont élevées à fin juin à 88,6 milliards de dollars, soit une perte de 9 milliards par rapport au niveau de fin décembre de 97,3 milliards de dollars. • La monnaie nationale a continué à se déprécier par rapport au dollar américain (2,6%) et de 10% par rapport à l'euro. L'écart entre le marché officiel et le marché parallèle demeure conséquent avec une marge de 45%.

Ces données sont préliminaires mais elles donnent une esquisse de la physionomie économique et financière pour 2018 qui sera dominée par une crois-

sance faible, une inflation élevée, des déficits budgétaires et de la balance des paiements élevés, des réserves en baisse et une monnaie nationale affaiblie.

(...)

Quelles perspectives et réformes ?

Quel type de politiques publiques et de réformes à mettre en œuvre compte tenu des contraintes domestiques et internationales pour stabiliser l'économie nationale et créer les conditions d'un redémarrage économique sain et soutenu ?

(...)

L'impact du contexte international sur l'économie algérienne

Le contexte volatile mondial et le ralentissement possible de la croissance globale peuvent avoir des effets négatifs sur l'économie algérienne. Les canaux de transmission sont triples : (i) les exportations de pétrole ; (ii) les importations de biens et services ; et (iii) les taux d'intérêt mondiaux (qui pourraient affecter des emprunts éventuels).

Un constat incontournable : en plus de ces risques mondiaux, les défis domestiques sont au nombre de trois : (i) la part croissante du pétrole consommé localement et la baisse tendancielle de la production (non compensée par des découvertes de gisements importants) ; (ii) les déséquilibres macro-économiques persistants ; (iii) la baisse des ressources financières ; et (iv) les anticipations à court terme des populations.

L'économie a besoin de réformes pour être assainie et stabilisée et ensuite mise sur le sentier de la croissance saine et soutenable. Elle a aussi besoin de renforcer sa résilience aux chocs extérieurs et intérieurs. Le report des réformes va faire gagner un peu de temps mais la relance par la dépense ne peut être maintenue ad aeternam. L'approche du «stop and go» ne peut que favoriser une croissance limitée et illusoire.

Une croissance durable, saine et inclusive implique des mesures difficiles qui s'inscrivent dans le temps, notamment des :

- Fondamentaux économiques sains : un budget sous contrôle, une inflation maîtrisée et un déficit de la balance des paiements raisonnable sont nécessaires pour favoriser l'investissement, la croissance, créer des emplois et réduire les inégalités.
- Réformes structurelles pour relancer l'investissement privé productif et mettre en place un système financier moderne ; la seule commande publique ne saurait créer les emplois dont le pays a besoin. Il y a en gros 1 million de chômeurs, et chaque année le taux de participation s'accroît avec l'arrivée de 250 000 nouveaux jeunes. L'économie ne crée environ que 200 000 emplois temporaires pour certains. Avec 3% de croissance, nous ne résorbons pas le stock de chômeurs et encore moins absorber les nouveaux venus.
- Réformes sectorielles pour accroître l'offre globale et créer les conditions d'une diversification.

Par-dessus tout, le pays a besoin de visibilité économique et de pragmatisme pour concilier stabilisation économique et croissance plus inclusive. Une politique macro-économique cohérente impliquerait : (i) un assainissement budgétaire étalé sur le moyen terme sans le

recours à la Banque centrale ; (ii) une politique de change visant à une dépréciation graduelle du taux de change combinée à des efforts pour éliminer le marché parallèle des changes ; (iii) une politique monétaire visant à éponger les liquidités déjà injectées dans le cadre d'opérations de financement monétaire et à combattre les pressions inflationnistes si celles-ci émergent. Dans une période de transition, le financement monétaire devra être fortement encadré pour inclure des plafonds d'endettement qui se ferait aux conditions d'emprunt du marché.

Conclusion

Quelles conclusions retenir ?

L'Algérie continue de faire face à des défis importants face à l'héritage de la baisse des prix du pétrole. La croissance est faible, l'inflation élevée et les réserves, bien qu'encore abondantes, ont continué de baisser. Le chômage a augmenté et reste particulièrement élevé parmi les jeunes et les femmes.

Les autorités ont modifié leur stratégie d'ajustement en raison d'un contexte économique difficile. L'assainissement budgétaire est reporté, l'emprunt extérieur est exclu, tout comme est exclue une plus grande dépréciation du taux de change, le déficit est monétisé et les barrières à l'importation érigées (notamment en remplaçant les licences d'importation par une interdiction temporaire des importations de nombreux produits et des tarifs plus élevés). Cette approche peut permettre des gains de croissance à court terme, mais elle est risquée.

Alternativement, il serait souhaitable de poursuivre une stratégie moins risquée qui permettrait probablement d'obtenir de meilleurs résultats à moyen terme. L'Algérie dispose d'atouts dans la forme d'une dette publique relativement faible et de réserves de change significatives, ce qui permet d'envisager un assainissement budgétaire soutenu, mais progressif, sans recours au financement monétaire. L'Algérie pourrait avoir recours à des outils de financement intérieurs viables et des emprunts extérieurs (par exemple pour financer des projets d'investissement bien choisis). (...) La diversification de l'économie est incontournable, ce qui implique des réformes structurelles portant sur les procédures administratives, le financement, la gouvernance, la transparence, la concurrence, le marché du travail et le cadre de gestion macro-économique.

Finalement, le secteur financier doit retenir l'attention des décideurs afin de renforcer le cadre prudentiel et la gestion des risques, notamment ceux générés par les liens étroits entreprises publiques banques sont un autre sujet de réformes.

ABDELRAHMI BESSAHA

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

08 Novembre 2018

des engagements loin de la « politique politicienne »

En 2011, alors que la Tunisie et l'Égypte sont marquées par des soulèvements d'importance qui déstabilisent les régimes en place, l'Algérie est classée parmi les pays où la « vague » des révolutions se heurterait aux réactions coercitives et réformatrices d'un système qui a tenu bon malgré des mobilisations protestataires répétées. Les mesures de redistribution, l'annonce de réformes ou le souvenir de la guerre civile (1992-2002) font partie des réponses les plus fréquemment apportées pour expliquer l'absence de « printemps arabe » en Algérie.

- Culture, arts et entrepreneuriat social : s'engager « autrement »

Certes, on peut globalement constater une mise à distance du politique. Cependant, celle-ci ne doit pas être interprétée comme un signe d'apathie, d'apolitisme ou de désintérêt pour la politique. Au contraire, on peut observer le partage d'un discrédit généralisé à l'égard de la politique instituée. Et l'on constate en même temps des formes de politisation ordinaire à travers des entreprises qui visent à compenser l'absence ou l'insuffisance d'état, ... et des discours qui expriment des volontés de changement. La guerre civile, le manque de structures destinées aux jeunes, les difficultés à trouver un emploi, ... La lutte contre l'exclusion sociale et les inégalités peut ainsi prendre la forme d'un activisme associatif de type culturel ou artistique. ... Comprendre la place des jeunes dans la société et leur rapport au politique en Algérie nécessite de s'éloigner de l'espace politique institutionnel. D'entretiens réalisés auprès d'une vingtaine de jeunes engagés dans des associations et/ou dans l'entrepreneuriat social dans plusieurs villes du pays, il ressort que la plupart des jeunes activistes sont issus des classes moyennes (8). Ils sont souvent étudiants ou récemment diplômés du supérieur. Et nombre d'entre eux ont réalisé des stages ou des formations à l'étranger, ...

On peut schématiquement distinguer quatre types d'association :

1. Des organismes engagés dans la promotion d'une citoyenneté active des jeunes et dans la défense des Droits de l'homme, à l'image du Rassemblement actions jeunesse, une association nationale créée en décembre 1992 connue pour son opposition au régime en place. Les membres expriment ouvertement une position contestataire contre les gouvernants du pays en se mobilisant régulièrement dans l'espace public. ... Cette association est pleinement insérée dans l'espace oppositionnel et agit depuis sa

création avec d'autres acteurs tels que des syndicats. ... Son ancienneté et son activisme pendant les années 1990 aident enfin à comprendre son intégration solide dans des réseaux d'associations transnationaux. Les membres ont, par exemple, organisé à plusieurs reprises des rencontres avec SOS Racisme.

2. Des associations plutôt ancrées localement et tournées vers des enjeux sociaux et culturels ciblés tels que le divertissement pour les enfants hospitalisés ou la protection de l'environnement. ... Ces associations connaissent plus de difficultés en matière de financement et de moyens ; elles sont moins insérées dans les réseaux de coopération et ont moins de moyens pour répondre aux appels à projets des bailleurs de fonds. Indirectement, ce type d'association peut néanmoins bénéficier de ressources obtenues



par d'autres associations mieux insérées dans les réseaux de coopération et de développement. ... De manière générale, les associations qui parviennent à décrocher des appels à projets ou à subventions. ... organisent des événements (séminaires, conférences, formations, etc.) auxquels d'autres associations sont conviées.

3. Des associations qui font la promotion de l'art ou dont les membres usent de moyens artistiques pour exprimer leur engagement. Les Drôles-Madaires est, par exemple, le nom qu'une troupe de jeunes comédiens oranais s'est donné pour promouvoir le théâtre d'improvisation. L'activisme associatif apparaît ici comme un moyen de poursuivre une trajectoire artistique ou de donner libre cours à un hobby. Parallèlement à l'organisation de leurs spectacles, ... Ils participent enfin à des rencontres à l'échelle régionale (Afrique, Moyen-Orient) dans le cadre desquelles ils dialoguent avec des artistes d'autres pays et aspirent à créer un réseau transnational de promotion de l'improvisation théâtrale. De jeunes artistes rencontrés cherchent davantage à mettre leur engagement au service de leur passion ou vocation artistique et à

en faire bénéficier des confrères. C'est par exemple le cas de l'association Jeunes talents jeune espoir (JTJE) à Oran, qui se donne pour mission d'aider les jeunes intéressés par les métiers culturels et artistiques en leur proposant, ... Là encore, c'est grâce à un financement obtenu d'un programme de coopération entre L'UE et l'Algérie que les jeunes de cette association développent et concrétisent leur projet.

4. Des associations se revendiquant de l'économie sociale et solidaire et/ou de l'entrepreneuriat social comme le Centre algérien d'entrepreneuriat social créé par un groupe de jeunes étudiants en 2013 afin d'accompagner et de former à la création d'entreprises à impact social. « Social business », « impact social », ... sont autant d'expressions que les jeunes rencontrés se réclamant de

l'entrepreneuriat social mobilisent pour se présenter et présenter leurs activités, ... ils affirment vouloir apporter des solutions à des problématiques sociales locales. Ces acteurs sont souvent de jeunes diplômés de grandes écoles ; ... Leurs domaines d'activités sont circonscrits localement et vont de la formation professionnelle à la création de plates-formes d'associations « sociales ». ... Évoquant souvent des pratiques et des acteurs de « l'économie sociale et solidaire » dans les pays du Nord, ils promeuvent l'émergence d'un secteur similaire en Algérie. ... À travers ce type d'activisme, les jeunes se revendiquant de l'entrepreneuriat social cherchent en même temps à s'insérer sur le marché de l'emploi.

- Acquérir une place dans l'espace public

La participation de la jeunesse algérienne dans l'espace public peut prendre des formes diverses. Certains affirment vouloir rester à distance de la politique alors que d'autres critiquent ouvertement les gouvernants en place. Ce qui ne les empêche pas de nouer localement des partenariats avec les acteurs publics pour obtenir des financements. Quand ils protestent dans la rue ou se mobilisent dans des associations, en dépit de la législation restrictive, de conditions sociales et économiques difficiles, ... les jeunes Algériens font entendre leur voix et témoignent de leur aspiration à acquérir une place dans l'espace public.

Layla Baamar



12 Octobre 2018

Ces Franco-Algériens qui s'installent en Algérie

A la recherche de nouvelles opportunités, de jeunes Franco-Algériens décident de s'installer en Algérie. Un aller simple vers le pays d'origine parfois plein de surprises.

Dans son agence de communication située dans le quartier huppé de Dely Brahim, Lamia dirige ses affaires d'une main de fer. Elle s'absente rarement du bureau, entretient son réseau algérois avec soin et encadre ses équipes avec fermeté. Elle a quitté la France il y a dix ans pour une nouvelle aventure en Algérie et a ouvert il y a cinq ans sa propre agence de communication spécialisée dans l'événementiel et la communication d'entreprise.

« En France, je travaillais pour de grands groupes de restauration et mon ambition était de décrocher un poste au siège. Je n'ai pas eu cet emploi, probablement, parce que j'ai des origines étrangères », indique cette Franco-Algérienne. L'événement agit comme un électrochoc et Lamia se tourne vers son pays d'origine.

Lamia fait partie de la première vague de cette immigration inversée. De nombreux jeunes Franco-Algériens ayant grandi en France viennent tenter leur chance à Alger ou Oran. Ils sont diplômés et leur recrutement par les entreprises algériennes n'est qu'une formalité. Expatriés sur la terre de leurs grands-parents, ils intègrent divers milieux professionnels : la communication, le marketing, le journalisme ou lancent leur propre affaire. Pour eux, l'Algérie est synonyme d'opportunités.

Des objectifs professionnels

Diplômé d'une grande école de commerce en France, Mohamed est recruté par un cabinet de consulting à Paris et travaille entre les deux pays. De l'Algérie des vacances, il découvre celle des affaires. « Le contenu des missions est plus intéressant qu'en France où le marché est mature. L'Algérie a un marché exponentiel, alors comment gérer cette croissance ? J'ai trouvé qu'il y avait une place intéressante à se faire dans le conseil », raconte Mohamed, 34 ans. Depuis, il s'est

installé à Alger où il est à la tête de son propre cabinet de consulting. « Avoir les deux cultures est un avantage. Mon cabinet a vraiment pu décoller grâce aux entreprises françaises et en même temps notre argument est d'être une boîte algérienne », souligne-t-il.

« Au début, il est difficile de se faire des contacts. A cela, s'ajoute le problème d'accès à l'information. On apprend à être patient », raconte Lamia. Le défi est de revoir ses méthodes de travail et sa façon de manager. Cependant, les nouveaux arrivants gagnent rapidement en responsabilité, en autonomie et exercent leur métier de façon plus flexible. « On apprend à connaître les gens avec les-



quels on travaille et une fois qu'on a gagné leur confiance, ils s'engagent », assure Mohamed.

Certes, dans le domaine professionnel, l'intégration est immédiate. Ces jeunes sont une main-d'œuvre qualifiée qui vient pallier le déficit de compétences dans certains secteurs en pleine croissance, tel que le numérique ou la publicité, mais dans la vie quotidienne leur acclimatation est plus délicate.

« Retour ou immigration ? »

Le voyage d'un pays à l'autre est un grand saut dans l'inconnu. « Je me sens bâtarde ! En arrivant ici, on déchant. Les codes ne sont pas les mêmes et il faut se rééduquer », estime Lamia. Ce n'est pas facile de trouver un équilibre entre ses deux cultures et nombreuses sont les règles à ne pas transgresser.

« Ma liberté me manque. Ne serait-ce que rigoler et parler fort, ce n'est pas quelque chose d'anodin ici », explique Sonia(*), 26 ans, arrivée il y a six mois à

Alger pour entamer une carrière de journaliste. Le style de vie change radicalement et des concessions sont faites sur la qualité de vie. Lamia a d'ailleurs créé un réseau pour les femmes algériennes actives, le Ladies Business Club pour s'entraider professionnellement. Une façon de contrer le manque de loisirs.

L'anthropologue Giulia Fabbiano étudie ce phénomène de migration du nord vers le sud. Selon elle, le phénomène relativement récent (les années 2000) s'inscrit dans le même contexte d'expatriation des Français à l'étranger. Néanmoins, dans le cas des Franco-Algériens, le flux est difficile à quantifier en raison de leur double nationalité. La population étudiée

par la chercheuse est assez jeune, diplômée et l'Algérie ne représente pas leur première expérience internationale.

« Ce n'est pas tant un appel des origines, qu'un concours d'opportunités. Ces personnes ne sont pas dans un face-à-face entre l'Algérie et la France, mais dans une internationalisation des parcours. L'Algérie est un tremplin, souligne Giulia Fabbiano. Toutefois, leur identité binationale qui n'existe pas en France se forge en Al-

gérie où ils apprennent à cerner leur étrangeté. »

D'ailleurs, le phénomène d'immigration inversée ne se limite pas seulement à l'Algérie mais touche également les autres pays du Maghreb à l'instar de la Tunisie dont une partie de la diaspora a regagné le pays depuis la révolution de 2011. Quant aux binationaux arrivés en Algérie pour booster leur carrière, ils ne sont pas destinés à y rester. Qualité de vie insuffisante, absence d'une politique à destination de la diaspora, rares sont ceux qui font exception à la règle pour s'installer durablement au pays des origines.

Salsabil Chellali

Le Monde

25 Juin 2015

Égalité dans l'héritage: Quand l'exemple tunisien inspire la société civile algérienne

L'égalité dans l'héritage sur le devant de la scène.

Une femme algérienne porte le drapeau algérien lors d'une marche tenue à Tunis, en Tunisie, pour réclamer l'égalité des droits en matière de succession et l'égalité des sexes, le 10 mars 2018.

Alors que la revendication de l'égalité en héritage est plus que jamais d'actualité en Tunisie et que la lutte s'intensifie au Maroc, l'Algérie suit ce chemin. Les médias

collectif a été au-devant de la scène pour réclamer, entre autres, l'égalité dans l'héritage.

L'une des figures du Collectif, la sociologue tunisienne Dorra Mahfoudh estime "que le partage égalitaire de l'héritage semble faire lentement son chemin en Algérie" à l'aune des études et des sondages faits auprès des Algériens.



en parlent et cette revendication gagne en visibilité.

La société civile algérienne se mobilise avec le soutien de quelques figures politiques. Un colloque international intitulé "Femmes progressistes en lutte pour l'égalité" a eu lieu le 16 septembre rassemblant plusieurs centaines de femmes venues débattre de leurs droits.

"Y-a-t-il matière à débat sur la question de l'héritage? La réponse est oui. Il suffit de lire la constitution pour savoir que la loi fondamentale garantit la complète égalité des droits et devoirs entre les sexes", souligne le parti le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), dans un communiqué publié le 19 septembre.

Comme en Tunisie, l'égalité dans l'héritage est rejetée par les islamistes alors que la Constitution algérienne dispose que "Les citoyens sont égaux devant la loi, sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe, d'opinion ou de toute autre condition ou circonstance personnelle ou sociale".

Cette revendication n'est pas nouvelle. Dès 1992, un collectif rassemblant des militantes, intellectuels et associations féministes a vu le jour. Il s'appelle Maghreb-Égalité 95. Ce collectif a œuvré à travers des études et des plaidoyers pour soutenir l'égalité entre les hommes et les femmes dans les trois pays du Maghreb.

En Algérie, le Centre d'information et de documentation sur les droits des femmes et des enfants (CIDDEF) du

"Nous avons apporté des arguments sociologiques et législatifs montrant que l'évolution de la société, et notamment de la situation de la femme algérienne, rend de plus en plus problématique l'inégalité dans l'héritage de 'deux parts pour le garçon et une part pour la fille'. En effet, aujourd'hui, la famille nucléaire s'impose, le célibat définitif devient une réalité forte et les femmes occupent une place marquée sur le marché de l'emploi. Ainsi, le fils n'est plus celui qui entretient seul la famille, en particulier ses sœurs. Les femmes travaillent, prennent en charge les parents et leur foyer, participant ainsi à la constitution du patrimoine familial (...)", explique Nadia Ait Zai, avocate et l'une des figures du CIDDEF au journal Le Point.

Cette réalité décrite par la militante algérienne est assez semblable à celle en Tunisie ou encore au Maroc. Cette revendication égalitaire est donc bien ancrée. Le fait qu'elle soit de nouveau d'actualité n'est que la continuité des luttes communes entre les militants du Maghreb pour l'égalité.

Rihab Boukhatia

HUFFPOST

19 Septembre 2018

ZAYEN, AUTEUR DE CHANSONS ET ORGANISATEUR DE VOLONTARIATS

Lorsque l'art se met au service de l'environnement



Pour une innovation, c'en est une et par excellence. Dans le registre des choses ordinaires, l'on connaît les chanteurs engagés pour des convictions politiques et culturelles.

La Kabylie est, par ailleurs, très riches de ses enfants qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour les causes justes. Cette période marquée en lettres d'or se termine, mais la Kabylie ne pouvait rester sans que ses enfants ne viennent ouvrir d'autres chantiers pour le militantisme. Elle ne peut rester en marge ou derrière les luttes qui se mènent à l'universel. Et c'est dans ce registre qu'a émergé le jeune artiste Zayen. Il consacre son oeuvre artistique à un idéal universel. Zayen a choisi de s'engager dans le militantisme pour la protection de l'environnement et pour se faire, il mobilise tout son génie. Et il le fait avec brio.

Il traverse les frontières, les continents et les mers pour porter la voix de la terre agressée de toutes parts. A coups de poèmes et de

chansons, Zayen sensibilise. Les siens d'abord, puis l'humanité entière. Il compose, il monte sur scène pour le même idéal: protéger la terre qui nous nourrit c'est nous protéger des conséquences du mal que nous lui causons, à chaque instant et à chaque geste. A fond dans son engagement, l'artiste, lorsqu'il ne chante pas, se jette dans le terrain. Par des actions, il sensibilise les siens sur la nécessaire protection de l'environnement. D'idées, il foisonne et surtout, il n'hésite pas à les transformer en actions. Des actions qui font de lui, incontestablement, un meneur d'hommes en matière de volontariat pour la protection de la terre et de l'environnement. Comme au temps des ancêtres. Depuis quelques années, Zayen a accompli des actions novatrices et surtout avant-gardistes. Il sort des sentiers battus de la chanson engagée, d'abord par un clip qui a fait un grand succès à sa sortie chez les disquaires. Dda Musa ou Tighri n ugamma, avec la participation de 33 artistes est un hymne à la cause environnementale composé dans plusieurs langues: kabyle, arabe, chaoui, m'zab, français et russe. La

chanson se veut comme un cri d'alarme sur la dégradation inquiétante de l'environnement et une situation déplorable qui, aujourd'hui, n'épargne pas nos agglomérations. L'objectif étant d'impliquer les artistes qui, par leurs voix diverses, feront un appel commun, afin que la sensibilisation des acteurs de la société civile soit à la hauteur de cet enjeu Action.

Joignant le geste à la parole, Zayen se lance dans des opérations de terrain. Un premier volontariat de nettoyage du barrage Taksebt est organisé avec la participation d'une vingtaine d'artistes.

Toujours sur le terrain, le jeune artiste organise une grande campagne de plantation d'arbres en collaboration avec la wilaya de Tizi Ouzou et la direction de la culture.

Durant l'été, Zayen a profité de son passage sur le littoral pour prendre part pleinement au festival de l'environnement qui s'est déroulé au village Arvi à Tigzirt.

La parade a sensibilisé petits et grands sur les thèmes de l'environnement et du développement durable, à travers des mélodies et des textes originaux. Pour couronner ce travail de longue haleine, l'artiste compose une comédie musicale écologique avec la participation de 30 artistes, chanteurs, comédiens, musiciens, poètes, animateurs. L'oeuvre a été présentée dans le cadre de la cérémonie des remises des prix aux lauréats du concours Rabah-Aissat du village le plus propre, organisée par L'APW de Tizi Ouzou.

Kamel BOUDJADI



13 Novembre 2018

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS À L'OCCASION DE LA BÉATIFICATION DE 19 RELIGIEUX CATHOLIQUES À ORAN

« Un signe de fraternité de l'Algérie pour le monde »



“C'est un événement inédit dans d'autres pays qui dessinera un grand signe de fraternité dans le ciel algérien à destination du monde entier”, a souligné le pape François, dans son message, envoyé à l'occasion de cette cérémonie.

Durant toute la journée d'hier, Oran a été au cœur de cérémonies officielles qui se sont succédé en différents lieux, marquant la béatification de 19 religieux catholiques, conjuguée à un hommage aux 114 imams, tous assassinés durant la décennie noire. Empreintes de dignité et d'émotion, ces manifestations ont rassemblé de nombreux présents, 1 300 invités dont

500 étrangers. Parmi eux, de nombreux religieux de l'Église catholique d'Algérie, entourant le cardinal Giovanni Angelo Becciu, préfet de la Congrégation des causes des saints représentant du Pape à cette cérémonie, le secrétaire d'État français aux Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoine, ainsi que le corps diplomatique, à savoir les ambassadeurs de Pologne, d'Espagne, de France et les consuls. Le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa, côté algérien, était accompagné des autorités locales, des élus et d'imams d'Oran. Mais ce fut chez les familles des 19 religieux catholiques assassinés dans les années 90, ayant fait le déplacement, certains pour la première fois, que l'émotion fut grande.

De même pour les familles et les proches des imams, qui ont été également invitées à participer à cet événement qui revêtit un caractère religieux, musulman et catholique. La mosquée Ben Badis d'Oran a permis à cette occasion, après la lecture de la sourate “Meriem”, la réunion du cardinal, du ministre et des imams avec des prises de parole au sein de la grande salle de prière. Les maîtres-mots des interventions auront été ceux de la paix, de la concorde et du vivre-ensemble. Le ministre des Affaires religieuses en profitera pour souligner que la concorde a permis de “refermer les plaies”. “Nous tournons la page, mais sans oublier”, assure-t-il. Et d'ajouter : “Nous nous orientons vers l'avenir. Et nous œuvrons pour que notre société soit une société de paix, de réconciliation et du vrai vivre-ensemble.” À son tour, le

cardinal Giovanni Angelo Becciu aura le même espoir pour “collaborer ensemble pour une société juste basée sur la paix et le respect de l'autre”. Puis, le représentant papal aura des mots pour le sacrifice des 19 religieux catholiques et des 114 imams. “La cérémonie d'aujourd'hui est pour ceux qui ont donné leur vie en signe d'amitié pour votre pays. Ils ont réuni leur sang avec les imams et d'autres citoyens qui ont perdu leur vie dans l'accomplissement de leur devoir pour votre grand pays.” Les familles des religieux et religieuses catholiques présentes à la mosquée et à l'esplanade de Notre-Dame de Santa Cruz feront part aussi de leur appréhension, au départ, à venir pour cet événement et de leur interrogation sur le sentiment algérien. De tous ceux que nous avons rencontrés au final, tous feront part de l'absence de haine, de ressentiment et suivant la vie de leur proche réitéreront aussi les messages de paix et de concorde. L'émotion était aussi chez la mère, le frère et la sœur de Mohamed Bouchikhi, le chauffeur de l'évêque Pierre Claverie, qui perdit la vie à ses côtés, dans un attentat perpétré en août 1996, et qui est souvent oublié, malheureusement, comme victime du terrorisme.

Dans l'après-midi, le cardinal présidera la cérémonie de béatification des 19 religieux catholiques avec des messes et des chants liturgiques, en plein air sur l'esplanade du Vivre-ensemble à Notre-Dame de Santa Cruz, et cela, en présence de la délégation officielle algérienne, ainsi que des imams présents. Il sera fait lecture du message du pape qui remerciera l'Algérie d'avoir permis et facilité la célébration de la béatification. “C'est un événement inédit dans d'autres pays qui dessinera un grand signe de fraternité dans le ciel algérien à destination du monde entier”, a souligné le souverain pontife dans son message et qui espère que “cette célébration aide à panser les blessures du passé et crée une dynamique nouvelle de la rencontre et du vivre-ensemble”.



D. LOUKIL

LE DROIT DE SAVOIR. LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

09 Décembre 2018

dans la coopération mémorielle



un patrimoine de 400 heures d'images vivantes (1 862 documents) tournées entre la Seconde Guerre mondiale et l'indépendance de l'Algérie (1940-1962). En ce qui concerne les 36 crânes de résistants algériens, conservés au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) de Paris, c'est grâce au chercheur en histoire, l'Algérien Ali Farid Belkadi, qui les a découverts dans le cadre de ses travaux de recherche. Ce spécialiste de l'histoire antique et de l'épigraphie libyque et phénicienne, qui s'intéresse également à la période coloniale, avait précisé en 2011 à l'APS que certains fragments de corps étaient conservés au MNHN de Paris, depuis 1880, date à laquelle ils sont entrés dans la collection ethnique du musée.

Les restes, des crânes secs pour la plupart, appartiennent à Mohamed Lamjad Ben Abdelmalek, dit Cherif «Boubaghla», au Cheikh Bouziane, le chef de la révolte des Zaâtchas (région de Biskra en 1849), à Moussa El-Derkaoui et à Si Mokhtar Ben Kouider Al-Titraoui. La tête momifiée d'Aïssa El-Hamadi, qui fut le lieutenant du Cherif Boubaghla, fait partie de cette découverte, de même que le moulage intégral de la tête de Mohamed Ben-Allah Ben Embarek, lieutenant de l'Emir Abdelkader. Depuis, plusieurs pétitions ont été lancées appelant les autorités algériennes à entreprendre auprès de l'État français, «les démarches nécessaires» au rapatriement en Algérie de ces restes mortuaires, rappelle-t-on. Les appels n'ont pas été finalement vains.

La demande officielle de l'Algérie à la France de restituer les crânes des résistants algériens du XIXe siècle et les archives de 1930 à 1962 et la disposition de la France de la satisfaire constitue une véritable avancée dans la coopération mémorielle entre les deux pays. Il y a lieu d'admettre que la coopération algéro-française a connu ces dernières années un bon quantitatif et qualitatif dans tous les domaines, toutefois la question de la mémoire est restée suspendue en raison de ses dossiers qualifiés de «sensibles» et de «complexes», legs d'une colonisation sanglante. Mais à la faveur de l'entretien qu'avait eu le président de la république, Abdelaziz Bouteflika, le 6 décembre dernier, avec son homologue français Emmanuel Macron qui effectuait une visite de travail et d'amitié que la décision a été prise de restituer les 36 crânes de résistants algériens conservés au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) de Paris, et des copies des archives concernant l'Algérie de 1830 à 1962. Avec ces deux gros dossiers, les choses semblent bouger dans le «bon sens», de l'avis de nombreux observateurs, qui rappellent à cet effet la visite inédite et historique du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni en France en janvier 2016. Lors de cette visite, le ministre avait souligné que la question mémorielle constitue «l'axe principal» dans les relations entre les deux pays pour que s'établisse une «confiance mutuelle». **«Nous n'avons, avec la France, aucun différend. Nous avons seulement, entre nous, des dossiers en suspens qui empoisonnent constamment nos relations», avait-il précisé estimant que «le langage et le ton ont changé (du côté français) et il en est de même pour certaines positions, notamment celles liées à notre histoire commune».**

Afin de déblayer le terrain, trois sous-commissions ont été mises sur pied, dans le cadre du partenariat d'exception voulu par les deux pays depuis 2012. Elles

sont chargées d'examiner et d'élucider tous les contentieux liés à la question mémorielle. A cet effet, des discussions sont engagées autour de la restitution des archives, l'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires et les disparus algériens durant la guerre de libération nationale. Qualifiant la disponibilité de la France de restituer à l'Algérie les crânes et les copies des archives de 1830 à 1962 de «percée» dans ce dossier sensible de la mémoire franco-algérienne, le Premier ministre Ahmed Ouyahia avait indiqué, dans une conférence de presse à Paris le 7 décembre dernier, que les deux pays vont continuer à discuter à propos de la restitution graduelle des archives. Longtemps revendiquée par les autorités algériennes, la restitution des archives est restée insatisfaite même si une infime partie a été réceptionnée, environ 2 % de la totalité existante en France, selon le ministre des



Moudjahidines. Un rapport de la Cour des comptes française, publié en février 2017, a fait état d'un volume important d'archives qui n'a pas encore été ouvert depuis leur rapatriement d'Algérie en 1962. Les archives restituées sont seulement celles de la période ottomane (antérieur à 1830), qui avait été emporté «par erreur», selon le même rapport. En 2008, la Télévision algérienne a reçu de l'Institut français de l'Audiovisuel (INA)



05 Janvier 2018

ne fasse pas oublier la « bataille d'Alger » !

Le président de la République, Emmanuel Macron, a reconnu la responsabilité de l'État dans la mort de Maurice Audin, arrêté par les parachutistes du général Massu à Alger en juillet 1957. Selon le communiqué de l'Élysée, il a reconnu au nom de la République française « que Maurice Audin a été torturé puis exécuté ou torturé à mort par des militaires qui l'avaient arrêté à son domicile », et que « si (sa) mort est, en dernier ressort, le fait de quelques-uns, elle a néanmoins été rendue possible par un système légalement institué : le système 'arrestation-détention' mis en place à la faveur des pouvoirs spéciaux qui avaient été confiés par voie légale aux forces armées à cette période ». En effet, « c'est ce système légalement institué qui a favorisé les disparitions et permis la torture à des fins politiques ». Mais le chef de l'État a également pris soin de ne pas généraliser cette pratique à l'ensemble de l'armée française. Il a aussi évoqué « l'honneur de tous les Français qui, civils ou militaires, ont désapprouvé la torture », et rappelé la responsabilité suprême des politiques dans ce « système ». Enfin, il a pris la décision d'ouvrir les archives de l'État relatives à tous les disparus de la guerre d'Algérie : « Une dérogation générale, par arrêté ministériel, va être accordée pour que tout le monde - historiens, familles, associations - puisse consulter toutes les archives pour tous les disparus d'Algérie ». Et dans sa lettre à Madame Audin, il invite à entreprendre un vaste « travail de mémoire » : « Ceux qui auraient des documents ou des témoignages à livrer sont appelés à se tourner vers les Archives nationales pour participer à cet effort de vérité historique. » Ces déclarations apparaissent beaucoup plus mûrement réfléchies que celles du candidat Macron à Alger le 15 février 2017. Elles s'inscrivent dans la même ligne que celles de tous ses prédécesseurs depuis Jacques Chirac : inviter les Français à passer des mémoires à l'histoire pour surmonter les souffrances héritées de la guerre, en espérant que l'Algérie saura prendre la même voie. Et pourtant, il reste permis de douter des chances de succès de cette initiative. La principale objection a été très lucidement formulée en 1989 par l'un des fondateurs du Comité Audin,



l'historien Pierre Vidal-Naquet. D'après lui, ce nom de Comité Audin et la référence explicite à l'affaire Dreyfus étaient à la fois bien et mal choisis. Bien choisis, « parce que Maurice Audin était un Européen, communiste, universitaire, et jeune, ce qui lui attirait la sympathie et la solidarité d'une grande partie de l'intelligentsia française de gauche ». Mal choisis, parce que « Maurice Audin n'était nullement représentatif des victimes de la répression en Algérie, que son cas risquait de faire oublier ». De plus, la référence à l'affaire Dreyfus était équivoque. En effet, « Dreyfus était un innocent, étranger à sa propre affaire » ; mais ce n'était pas le cas de l'ensemble des victimes de la répression qu'Audin était censé représenter : « Parmi les victimes de la torture, procédé criminel selon la loi française, il y avait certes un nombre considérable d'innocents, il y avait aussi des combattants membres du FLN, du PCA, du MNA, et même des criminels de guerre, victimes à leur tour d'autres criminels de guerre, infiniment mieux armés et plus puissants, il est vrai. Tous ceux qui ont été présentés alors comme des 'innocents' ne l'étaient pas au sens légal du mot ». Il y avait en effet d'autres victimes de la répression, beaucoup plus re-

présentatives, par exemple Larbi Ben M'hidi, l'un des membres du Comité de coordination et d'exécution du FLN siégeant à Alger, arrêté le 23 février 1957 et pendu dans sa cellule par le commandant Aussaresses dans la nuit du 3 au 4 mars. Ou bien l'avocat Ali Boumendjel, arrêté le 9 février et jeté dans le vide le 23 mars par le même Aussaresses. Ou encore le cheikh Larbi Tébessi, enlevé le 4 avril et disparu à jamais. Maurice Audin n'était qu'un membre du Parti communiste algérien, interdit depuis septembre 1955, qui soutenait politiquement la cause du FLN tout en gardant sa propre organisation clandestine. Un parti que certains de ses militants, anciens membres de ses groupes armés formés en 1956, les « combattants de la libération », avaient quitté pour adhérer au FLN-ALN, comme Fernand Iveton qui fut le seul Européen condamné à mort puis exécuté le 11 février 1957 pour avoir déposé une bombe dans l'usine à gaz du Hamma. Le Comité Audin a focalisé son attention sur ce que Maurice Audin avait subi à partir de son arrestation par les parachutistes le 11 juin 1957, sans tenir compte des attentats très meurtriers qui avaient endeuillé Alger le 2 juin (10 tués et 80 blessés aux arrêts de bus dans le centre-ville)

et le 9 juin (8 morts et 92 blessés au casino de la Corniche). La colère de Massu et d'Aussaresses les a conduits à accuser à tort les communistes - qui se tenaient à l'écart de l'action armée tout en soutenant politiquement le FLN parce qu'ils ne distinguaient pas entre le PCA clandestin et les anciens « combattants de la libération ». L'arrestation de Maurice Audin n'avait d'intérêt que pour capturer des militants plus importants, tels que l'ancien rédacteur en chef d'Alger républicain Henri Alleg, et que le dirigeant du Parti André Moine. Sa mort n'avait donc aucune justification, et elle prouva que le général Massu ne contrôlait pas son subordonné Aussaresses. C'est d'ailleurs pourquoi celui-ci fut déchargé de son poste et que le maintien de l'ordre à Alger fut confié au colonel Godard, chef d'état-major de la Xème DP qui désapprouvait la torture. Mais plus largement, l'affaire Audin a détourné les intellectuels de gauche d'une réflexion sérieuse sur la « bataille d'Alger », qui n'avait pas commencé en janvier 1957 avec la décision de confier au général Massu le rétablissement de l'ordre. En effet, le chef politique du FLN d'Alger, Abane Ramdane, avait menacé le gouvernement français dans un tract en février 1956: « Si le gouvernement français faisait guillotiner les condamnés à mort, des représailles terribles s'abattraient sur la population civile européenne ». Et il avait riposté aux premières exécutions par une série d'attentats au revolver du 20 au 22 juin 1956, puis par des attentats à la bombe à partir du 30 septembre. Le terrorisme du FLN dura donc plus d'un an (jusqu' jusqu'au démantèlement total de son organisation à la mi-octobre 1957), et causa en tout 1.470 victimes (960 en 1956, 510 en



1957), ou bien 314 tués et 917 blessés en 751 attentats. Quant à la répression du général Massu, elle fit un nombre de morts jusqu'ici inconnu, estimé à plus de 3.000 par l'ancien secrétaire général de la préfecture d'Alger Paul Teitgen, et à moins de 1.000, voire pas plus de 300 par le général Massu. Ainsi, la torture a fait oublier le terrorisme, autre péril majeur de notre temps. Dans ces conditions, peut-on espérer que l'appel à la paix des mémoires lancé par le président Macron soit entendu? Entre les divers groupes mémoriels français, on peut en douter, même si les défenseurs des mémoires des Français et des « Français musulmans » d'Algérie ont intérêt à le prendre au mot. Quant aux Algériens, voici ce qu'avait déclaré l'ancienne militante de la Zone autonome d'Alger de 1956-1957, Zohra Drif. Après la cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme organisée à Paris le 19 septem-

bre 2016, elle s'est indignée que le président de leur association, Renaud Denoix de Saint-Marc, ait « énuméré un certain nombre d'attentats terroristes ayant visé la France à travers l'histoire, partant des attentats de 2016 revendiqués par Daech, puis ceux de 1995 revendiqués par le GIA en remontant jusqu'aux années 1950 et, dans un raccourci aussi grave qu'infamant et criminel, assimilé nos actions de lutte pour la libération nationale et de la guerre d'indépendance à des actes terroristes ». Revenant sur l'attentat contre le Milk Bar (30 septembre 1956), qu'elle déclare « revendiquer pleinement », elle le qualifie d'action menée dans le cadre de la glorieuse Guerre de Libération nationale au nom de l'ALN-FLN, contre la France coloniale: « Le mettre sur la liste des attentats terroristes revient à assimiler la lutte de libération, par essence légitime, juste et absolument nécessaire, à une œuvre de terreur, par essence illégitime, injuste et condamnable ». Peu importe que les faits soient tout à fait comparables, et que les auteurs des attentats commis à Paris en 1986-87, en 1995 et depuis 2016, comme les djihadistes partis en Syrie, aient déclaré vouloir venger les martyrs de la guerre de libération. D'après les premières réactions de la presse algérienne à l'initiative d'Emmanuel Macron, cette reconnaissance « historique mais loin d'être suffisante » en appelle d'autres...

Guy Pervillé

LE FIGARO

14 Septembre 2018

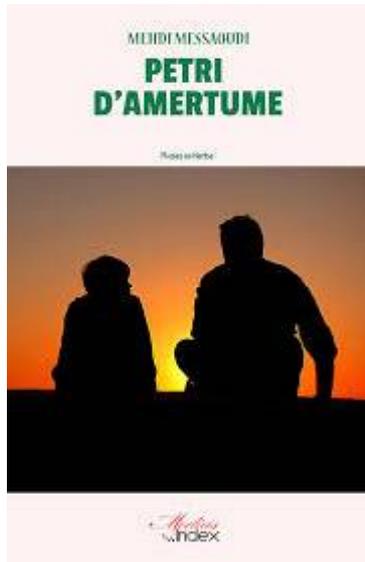


[BIBLIOGRAPHIE]

Mehdi Messaoudi

Petri d'Amertume

Médias Index Alger 2018



Mehdi Messaoudi nous revient cette année dans un registre moins sombre mais toujours aussi intense avec ce drame social qui relate un fragment de vie d'un homme ordinaire confronté à des situations âpres et amères.

[REVUE]

Les Cahiers de L'Orient
Iran et Arabie Saoudite :
les meilleurs ennemis

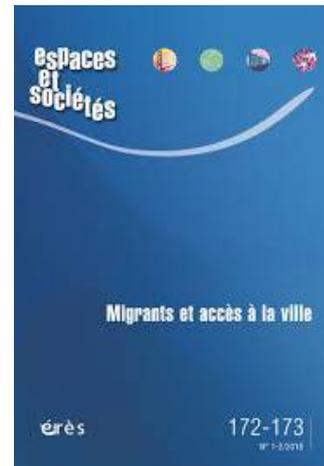
N°132 ,2018



Espaces et Sociétés

N°1-2 2018

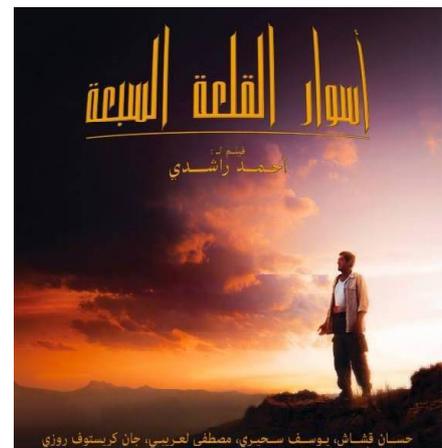
Migrants et accès à la ville



[FILM]

Les Sept remparts de la citadelle

Ahmed Rachedi, 2018



[MUSIC]

Beihdja Rahal

La joie des âmes

